

Commune de LA CHAPELLE SAINT -URSIN



Séance du Conseil d'Administration du CCAS
 Le lundi 9 mars 2026 à LA CHAPELLE SAINT -URSIN
 Date de la convocation : mercredi 25 février 2026

Membres présents : 12

Mme PAIS – Mme FLORENTIN – Mme BEAUVOIS – M. ROBIN - Mme MASSICOT-COSSON – Mme DAGAUD – Mme CHARBONNEAU – Mme PONTA – Mme PIAT -Mme VOLLOT M.C – Mme POUCHAIN- Mme BESSEYRE

Absents : 3

M.VOLLOT – M. ARNAUD — Mme BARREAU

Pouvoir : 1

M. ARNAUD donne pouvoir à M. ROBIN

Est désignée comme la vice-présidente de séance Mme Karine PAIS

Est nommée comme secrétaire de séance Mme Florence PIAT

Délibération n°2026 / 011**Objet** : AFFECTATION DES RESULTATS DU COMPTE FINANCIER UNIQUE 2025

Statuant sur l'affectation des résultats d'exploitation de l'exercice 2025, constatant que le Compte Financier Unique présente un excédent de fonctionnement de 9 843.27€ le Conseil d'Administration décide d'affecter le résultat comme suit :

- Affectation à la section de fonctionnement (Article 002) : 9 843.27€.

Pour extrait conforme.

Voté à l'unanimité.


Le secrétaire de séance,


 Florence PIAT

Transmis au contrôle de légalité
 Le 13/03/2026

Date de mise en ligne sur le site internet
 de la commune de La Chapelle Saint-Ursin
 Le 13/03/2026

La vice-présidente,


 Karine PAIS